

**Sujet :** RE: PC 05128622 O0002 CPES CHÊNET (Hauteville)

**De :** ARS-GRANDEST-DT51-SE (par AdER) <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

**Date :** 12/01/2023 à 17:15

**Pour :** CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

**Copie à :** STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Concernant la présence de captage public AEP :

Le projet ne se situe dans aucun périmètre de protection de captage public d'eau potable.

Concernant l'implantation de ce projet :

Le pétitionnaire devra s'assurer que le site sur lequel est prévu le projet n'est soumis à aucune servitude (ancien site ICPE par exemple). Pour ce faire, il a la possibilité de consulter le portail Géorisques ([Evaluez simplement et rapidement les risques de votre bien - errial.georisques.gouv.fr](https://www.erial.georisques.gouv.fr)) ou de consulter directement la DREAL.

En conclusion, l'ARS émet donc un avis favorable à cette demande, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées ci-dessus.

Cordialement,

**Léa GRAINCOURT**

Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire - Cellule Milieux de Vie

Délégation Territoriale Marne

Santé-Environnement

Tél : 03.26.69.05.59 / 06.66.09.95.41

[grand-est.ars.sante.fr](https://grand-est.ars.sante.fr)

ARS Grand Est

---

**De :** CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

**Envoyé :** mercredi 11 janvier 2023 09:26

**À :** ARS-GRANDEST-DT51-SE <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

**Cc :** STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

**Objet :** PC 05128622 O0002 CPES CHÊNET (Hauteville)

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 05128622O0002 déposé par la CPES CHÊNET pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol Lieu-dit La Haie Riquenac à Hauteville (51290) afin de recueillir votre avis.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, Cheffe de l'unité d'Autorisations d'urbanisme et d'Accessibilité, par retour de mail.

Cordialement,

**Géraldine CANDUZZI**

Référente de l'application du droit des sols

Service Urbanisme et Planifications - Unité Autorisations d'Urbanisme et Accessibilité

40 boulevard Anatole France - CS 60554 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 70 80 11

[www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)

---

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !